



PASSEPORT CHIRURGIE AMBULATOIRE

Votre séjour est prévu en ambulatoire car vous remplissez les critères d'éligibilité à ce mode d'hospitalisation.

La chirurgie ambulatoire est un mode de prise en charge pour une intervention qui permet de raccourcir la durée d'hospitalisation à moins de **12 heures**, sans hébergement de nuit.

Un horaire de convocation vous sera communiqué 48h avant votre intervention. L'heure de convocation n'est pas l'heure de passage au bloc : un temps d'attente, de vérification de votre dossier et de préparation est nécessaire ; suivi d'un temps d'attente en lien avec la gestion des programmes opératoires.

A partir de cet horaire, prévoyez d'être disponible sur le reste de la journée.

Il en est de même pour votre accompagnant. Si celui-ci reste présent dans la Polyclinique durant votre séjour, il peut prévoir d'emporter un encas ou bien se rendre à la boutique dans le hall pour se restaurer.



Une intervention en chirurgie ambulatoire nécessite d'avoir un accompagnant pour **la sortie** et un accompagnant **pour la nuit suivant l'intervention**.

Les mineurs et personnes vulnérables (porteuses de handicap ou sous tutelle) doivent être **accompagnés pendant la durée de leur séjour**. Pour le trajet du retour à domicile des enfants, il est recommandé qu'ils soient accompagnés de 2 adultes (1 accompagnant et 1 chauffeur).



1. J'ai anticipé mon séjour et ma sortie

☐ **J'ai lu et signé les consentements** éclairés remis en consultations (chirurgien et anesthésiste) que j'apporte le jour de mon intervention

☐ **J'organise mon transport** pour le jour de l'intervention si personne ne peut m'emmener ni venir me chercher

→ **Je demande un bon de transport** Aller/Retour au secrétariat du chirurgien qui pourra être refusé

→ **Je réserve** un taxi ou un VSL



ATTENTION

- Il est de plus en plus compliqué d'avoir un taxi ou un VSL à la dernière minute, sans l'avoir préalablement réservé (**risque de ne pas avoir de transport pour le retour**).
- Le bon de transport est une prescription médicale. Le chirurgien n'est pas dans l'obligation de vous le prescrire.
- En cas d'absence ou de refus de prescription, le transport sera **à votre charge**.

☐ Je prévois auprès de la secrétaire du chirurgien **mon arrêt de travail**, si j'en ai besoin, **afin qu'il me soit remis avec mon courrier de sortie**.

Je pense à respecter les consignes de l'anesthésiste par rapport à mon traitement (arrêt de certains médicaments, relai par d'autres médicaments, prise de certains médicaments le matin de l'intervention, ...)

2. Je prépare mon intervention

- Je n'ai **pas** besoin de valise.
- Je viens avec des affaires **propres** et **confortables**.



La veille de mon intervention :

- ☐ J'imprime ou je récupère les **examens demandés** (bilan sanguin, ECBU, radio, ...)
- ☐ Je **retire** le vernis/gel de mes ongles
- ☐ Je prends une **douche** avant de me mettre au lit avec des vêtements propres



Si je suis malade (fièvre, toux), ou présente des lésions cutanées au niveau de la zone opératoire, **je préviens mon chirurgien via son secrétariat.**

Le jour de mon intervention :



- ☐ **J'enlève** mes bijoux et piercings
- ☐ Je prends une **douche** avant de venir à la Polyclinique
- ☐ Je mets des **vêtements propres et confortables**
- ☐ Je ne mets **pas** de maquillage
- ☐ Je ramène tous les **examens demandés** (bilan sang, ECBU, ECG, radio, ...) et **les consentements** (chirurgicaux et anesthésiques)
- ☐ Je ramène le **matériel demandé** pour l'intervention (attelle, béquilles, ceinture abdominale, ...)
- ☐ Je **respecte le jeûne** préopératoire :

JEÛNE PRÉOPÉRATOIRE

- Je peux manger et fumer **jusqu'à 6h avant** l'heure de convocation
- Je peux boire des boissons claires (eau, thé, café, jus de fruit sans pulpe), **jusqu'à 2h avant** l'heure de convocation



PAS DE LAIT

- ☐ Je me **présente** au service **J0**, au 1er étage (flèches bleues au sol à partir de l'accueil général). ➡

3. Après mon intervention



Plus je suis actif, plus je récupère vite, et moins il y a de complications.

- Le chirurgien me rend **visite** avant la sortie : en personne ou en visio
- Je pense à prendre un livre ou **de quoi m'occuper** pour faire passer le temps avant la visite de sortie du chirurgien. Celui-ci étant au **bloc opératoire**, le temps d'attente peut parfois sembler long...
- Après la visite du chirurgien, je **préviens** mon accompagnant pour qu'il vienne me chercher.
- Les **courriers de sortie** me sont remis et expliqués par l'infirmière.
- Si besoin, je prends contact avec une infirmière libérale pour **les soins post-opératoires**.

**Si une question subsiste, je peux joindre une infirmière
au 03 44 92 45 42 du lundi au vendredi de 8H00 à 16h00.**

De retour à la maison

- En cas de besoin je peux contacter le **03.44.92.43.81 : Service des urgences 24h/24h, en précisant le nom du chirurgien ainsi que l'opération réalisée**

Oups ! j'ai oublié de voir l'anesthésiste

→ Je contacte **au plus vite** le secrétariat au : **03.44.92.44.29**

Oups ! j'ai oublié de réaliser ma préadmission

→ Je fais ma **préadmission** en ligne via Yooli ou à l'accueil, et pour ce faire, j'ai besoin des documents suivants:

- Une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, carte de séjour)
- Ma carte vitale
- Ma carte mutuelle

En plus, pour les **mineurs** :

- Le livret de famille
- Les cartes d'identité des représentants légaux
- Le jugement éventuel si parent déchu de ses droits

- En plus, pour les **personnes sous tutelle** :

- La carte d'identité nationale du tuteur
- Le jugement de tutelle

Oups ! je suis seul pour le retour à la maison

→ Je préviens le **secrétariat** du médecin
pour **modifier** mon type d'hospitalisation
et je reste **une nuit à la Polyclinique**